

DÉCISION

N° 235/2023

**VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
LOIR- ET- CHER**

**ESPACE AUTOMOBILES MATRA
MUSÉE DE LA SOLOGNE**

**OBJET : FINANCES LOCALES-DÉCISIONS BUDGETAIRES :
Tarif Journées Gastronomiques de Sologne les 28 et 29 octobre 2023**

Le Maire de la Ville de Romorantin-Lanthenay ;

Vu l'article L 2122-22 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment le point 2 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 juillet 2020 décidant d'accorder au Maire les pouvoirs de décisions énumérés dans l'article visé ci-dessus ;

Considérant qu'il y a lieu de déterminer un tarif spécial Journées Gastronomiques de Sologne 2023 pour le Musée Espace automobiles Matra et le Musée de la Sologne.

DÉCIDE

Article 1 – d'accorder la gratuité pour les moins de 18 ans.

Article 2 – d'accorder un tarif réduit à 5 Euros par personne pour la visite de l'Espace automobiles Matra ou du Musée de la Sologne.

Article 3 – d'accorder un tarif commun réduit à 7 Euros par personne pour la visite des deux Musées.

Article 4 – La Direction Générale des Services et le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente.

Article 5 – Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

**Fait à Romorantin-Lanthenay
Le 5 octobre 2023**

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au représentant
de l'Etat le

11 OCT 2023
publié ou notifié le 11 OCT 2023

Informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai
de deux mois à compter de la présente
publication ou notification.

Le Maire

Jeanny LORGELOUX



Date de mise en ligne sur le site internet : 11 OCT 2023